

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2021- 13

Date : 19/05/2021

Objet : **Déclinaison régionale du PNA Papillons de jour**

Vote : favorable à l'unanimité

Conformément à la circulaire de 2017 relative aux plans nationaux d'actions, le CSRPN est saisi pour avis sur le projet de déclinaison régionale du PNA « papillons diurnes patrimoniaux ».

Le sujet est introduit par la DREAL en remerciant le CEN pour son important travail accompli au cours de l'année 2020, ayant consisté en la rédaction de la déclinaison régionale PACA du PNA "papillons diurnes patrimoniaux", sous le contrôle et avec le concours du comité de rédaction/relecture.

Le premier comité de pilotage, tenu le 29 mars 2021, a permis une première validation technique du document. Ce comité élargi est composé de représentants de la communauté scientifique, collectivités et services de l'État, structures animatrices Natura 2000, gestionnaires d'espaces protégés et représentants de la profession agricole.

Le CEN présente ensuite la déclinaison du PNA à travers l'historique de la démarche, le choix des espèces ciblées, les objectifs et enjeux de la déclinaison ainsi que le calendrier de mise en œuvre qui s'étendra sur une période de 10 ans.

Synthèse des discussions

Le CSRPN demande ce qui est prévu au regard des 3 espèces supposées disparues. Le CEN répond qu'il est envisagé tout d'abord de poursuivre les prospections dans les stations historiques connues, ainsi que les recherches bibliographiques (anciennes et récentes, incluant les nouvelles publications d'entomologistes), pour ensuite envisager des mesures de conservation si des spécimens finissent par être identifiés/localisés.

Le CSRPN pose la question des suivis, tant qualitatifs que quantitatifs et de la mise place de protocoles standardisés sur le moyen-long terme. Le CEN répond qu'il est prévu la mise en place de suivis/protocoles en lien avec la coordinatrice nationale. Un site internet dédié au PNA et ses déclinaisons régionales permettra de lancer une dynamique en ce sens. Il faudra mettre en place des protocoles permettant également d'apprécier les quantités (nombre d'individus pour chaque espèce) avec un pas de temps le plus long possible. Cela reste pour autant difficile à mettre en place pour les papillons (actions de capture-marquage-relâcher difficiles pour les papillons).

Le CSRPN soulève la problématique agricole et en particulier viticole. Le CEN précise que pour l'Alexanor, le risque phytosanitaire concerne les populations situées en Vaucluse (populations proches des champs de lavandes), les autres populations étant souvent éloignées des activités agricoles (falaises, éboulis, etc.). Plus globalement, pour l'ensemble des espèces concernées par les milieux agricoles, un travail sera mené avec les Chambres d'agriculture afin de réfléchir à des actions communes et à un programme de sensibilisation (qui sera fait au cas par cas en fonction de la localisation et des problématiques de chaque espèce).

Avis 2021-13 : le CSRPN donne un avis favorable à l'unanimité sur la déclinaison du PNA « papillons diurnes patrimoniaux »

*Votants : 16 / favorable : 15 / défavorable : 0 / abstention : 0.

1 membre s'est retiré du vote en raison de son lien avec le dossier.

Le président du CSRPN : Gilles Cheylan

